

NOS REF : DU-REP-2021-BB
POLE TERRITOIRES
SERVICE AMENAGEMENT
Secrétariat : 02 31 70 25 20
amenagement@calvados.chambagri.fr
Dossier suivi par Benjamin BOUTIN

Siège social
5 Avenue de Gubra
CS 90210
14209 HEROUVILLE ST CLAIR CEDEX
Tél. 02 31 70 25 25
Fax 02 31 70 25 70
Arctuel14@normandie.chambagri.fr

Objet : Avis modification N°5 – PLU de CABOURG

Hôtel de ville de CABOURG
Monsieur le Maire
Place Bruno Coquatrix
14390 CABOURG

Hérouville-Saint-Clair, le 23 novembre 2021

Monsieur le Maire,

Par un courrier en date du 22 juillet 2021, vous nous avez fait parvenir le projet de modification n°5 du PLU de Cabourg. Nous vous remercions pour cette transmission, et en application des articles L 153-40 et suivants du Code de l'Urbanisme, nous vous adressons notre avis.

Cette modification a pour objet la modification du règlement et des OAP concernant la zone à urbaniser située au centre de la commune, et la suppression de l'emplacement réservé n°9, consacré à la création d'une nouvelle rue entre les avenues de la Divette et Guillaume le Conquérant, ainsi que la modification de zone 1AU en 2AU, située à l'ouest de la commune.

Après lecture du dossier, nous relevons que ce projet ne présente aucun impact négatif sur l'activité agricole. De ce fait, nous n'avons aucune remarque à formuler.

En conséquence, nous émettons un avis **Favorable** sur le dossier de modification n°5 du PLU de Cabourg.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Président



Jean-Yves HEURTIN